



5.11.0

LE CONTRÔLE DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

Veiller au respect du milieu marin

Le développement des politiques environnementales en mer avec la création d'aires marines protégées (AMP) et la mise en œuvre de la directive cadre stratégie pour le milieu marin s'est accompagné d'un renforcement de la surveillance et des contrôles des activités maritimes pour atteindre des objectifs de conservation et du bon état des milieux. Le développement durable des activités en mer et la sensibilisation de tous les publics aux enjeux de la biodiversité et de la protection du milieu marin sont des enjeux essentiels pour l'État et ses services en charge de cette politique de contrôle.

A la suite du comité interministériel de la mer de novembre 2016, il a été décidé par le Gouvernement d'organiser l'action opérationnelle de ses administrations pour renforcer la protection de l'environnement marin. Dans ce cadre, un plan de surveillance et de contrôle de la façade est adopté annuellement depuis 2017 par les préfets coordonnateurs qui mobilisent, sous l'autorité du préfet maritime, les moyens concourant à l'Action de l'État en Mer.

Un plan pour la surveillance et la protection de l'environnement marin

Le plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin (PSCM) présente le cadre général, la gouvernance ainsi que le diagnostic environnemental de la façade (carte des aires marines protégées, fiches descriptives des enjeux écologiques etc.). Il s'appuie sur les orientations générales fixées par le Ministère en charge de l'environnement. Ce plan nécessite le concours de nombreux services de l'État, dont la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM), la Préfecture Maritime et le Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR). Validé par le Préfet Maritime et le Préfet de Région (après avis de la commission administrative de façade), le plan fixe les orientations générales à l'échelle de la façade, son processus d'animation et son volet opérationnel.

L'animation du dispositif

Le champ d'application du PSCM comprend l'estran et l'ensemble des eaux sous souveraineté et juridiction française sur la façade Sud-Atlantique ; il s'étend de la frontière franco-espagnole à la Vendée et se prolonge en mer jusqu'aux limites de la zone économique exclusive française. Il comprend les quatre départements littoraux de la région Nouvelle-Aquitaine, soit respectivement la Charente-Maritime, la Gironde, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

Ce plan se structure avec :

- **un volet côtier** concentrant la majorité des besoins de surveillance et de contrôle, basés sur la superposition des activités et usages (tourisme, sports, plaisance,...) d'une part, et les aires marines protégées d'autre part,
- **un volet hauturier** permettant la mobilisation des moyens plus au large de l'Action de l'État en Mer, sous coordination du Préfet Maritime.

Pour le volet côtier, les limites géographiques retenues sont la limite du rivage de la mer (art. L2111-4 du CGPPP) et la limite transversale de la mer pour les fleuves, jusqu'à 5 milles nautiques (correspondant à la limite de capacité d'action des moyens nautiques légers).

Une des caractéristiques majeures de ce plan est la grande diversité des unités intervenantes : en interministériel (unités littorales des affaires maritimes des DDTM), issues du Secrétariat d'État chargé de la Mer (patrouilleurs des affaires maritimes, centres de sécurité des navires de la DIRM SA), du Ministère des Armées (moyens nautiques et aériens de la Marine Nationale, vedettes côtières de surveillance maritime et brigades de surveillance du littoral de la Gendarmerie Maritime), du Ministère de l'Intérieur (brigades nautiques de la Gendarmerie Nationale), du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (moyens nautiques et aériens des Douanes) et de différents établissements ou opérateurs tels que l'Office Français de la Biodiversité (OFB), les agents des réserves naturelles, les gardes du littoral...

En 2019, un renforcement de la coordination opérationnelle des moyens de contrôle de l'État a été mis en place en Sud-Atlantique par la création d'un COPIL de façade, animé par la DIRM, associant l'ensemble des services de l'État, ses opérateurs et le Parc de Bordeaux, soit près de 40 services ou unités.

Dans chaque département, un comité opérationnel départemental « pêches » élargi à l'environnement marin (CODEP) ou équivalent, animé par les DDTM selon les modalités qu'elles ont spécifiquement retenues, a été mis en place.

Le volet opérationnel et la formalisation des enjeux

Au sein du plan de contrôle, le volet opérationnel précise le cadre d'emploi des unités de contrôle sur les 13 thématiques prioritaires de contrôle par le biais d'un tableau de répartition.

Photo 5.11.0 : Les agents du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon en mission de surveillance © Benoît Dumeau / OFB - **Photo 5.11.1 :** Forte affluence de navires de plaisance sur le Bassin d'Arcachon © OFB - **Photo 5.11.2 :** Mission de surveillance et de contrôle de l'environnement marin menée par les agents du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, Pointe Espagnole, Île d'Oléron, Charente Maritime © Amandine Eynaudi / OFB

EN CHIFFRES

538 missions de surveillance comptabilisées en 2023 (433 en 2022) dont 219 ayant abouti à contrôle (240 en 2022), selon le bilan du Centre d'Appui au Contrôle de l'Environnement Marin (CACEM) et parmi lesquelles :

226 missions concernant la police des aires marines protégées,

73 missions concernant la police des mouillages

65 missions concernant la police des espèces protégées

36 missions concernant le carénage sauvage

23 missions concernant la police de la circulation sur le domaine public maritime et la domanialité publique

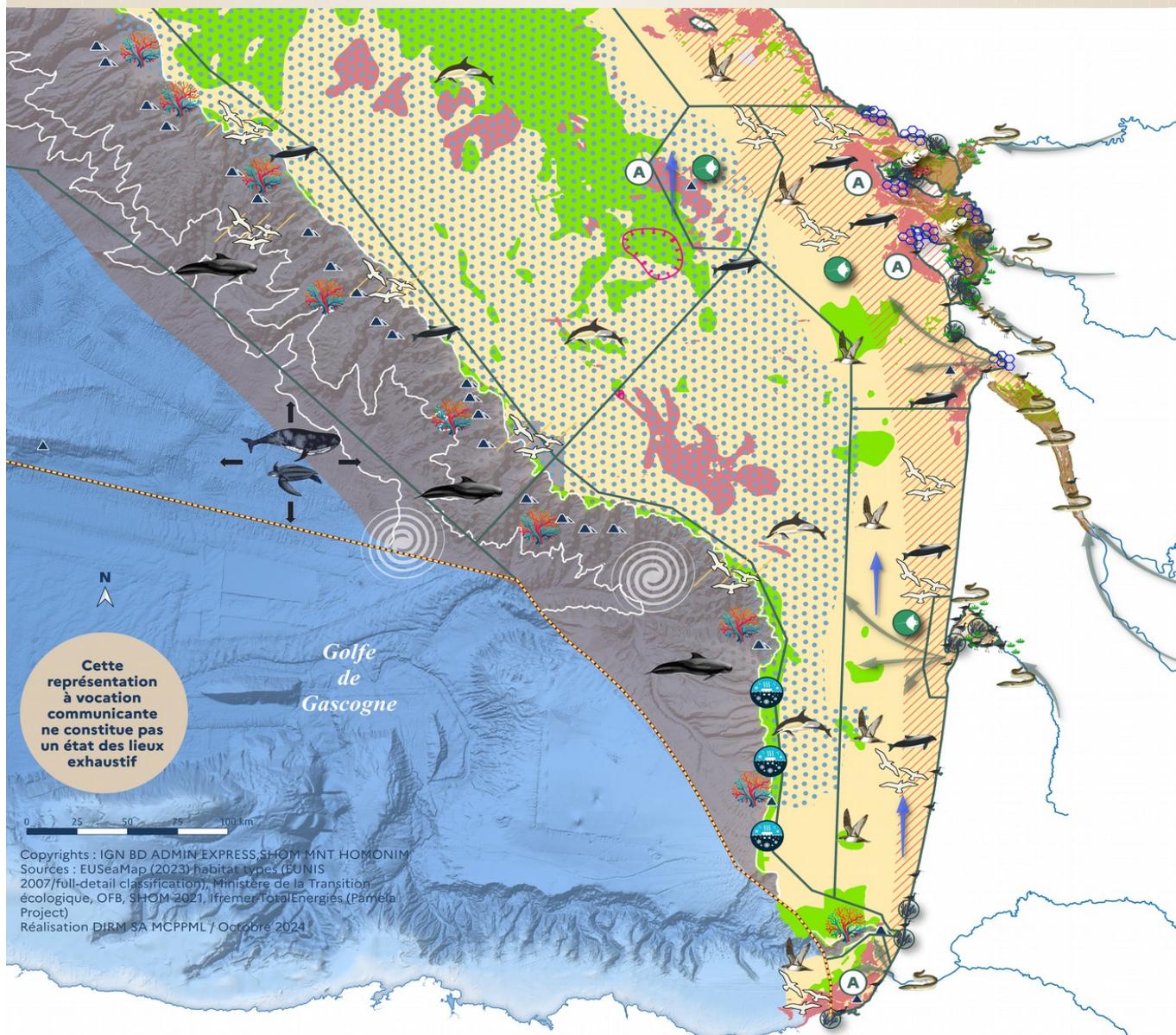
43 missions concernant les rejets illicites

15 missions concernant la police des activités de cultures marines

207 missions environnement diverses



Les principaux enjeux écologiques



Copypights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM, MNT HOMONIM
 Sources : EUSeaMap (2023) habitat types (EUNIS 2007/full-detail classification), Ministère de la Transition écologique, OFB, SHOM 2021, Ifremer TotalEnergies (Pamela Project)
 Réalisation DIRM SA MCPPL / Octobre 2024

Espèces à enjeu et réseau trophique

- Amphihalins (estuaires et cours d'eau)
- Élasmobranches
- Petits delphinidés (hiver)
- Globicéphales (été)
- Marsouins
- Tortue luth et rorqual commun
- Puffin des Baléares, période prénuptiale de mars à octobre
- Alimentation oiseaux marins
- Colonies d'oiseaux marins et limicoles

Habitats

- Roches
- Sédiments meubles (sables, cailloutis, sédiments grossiers)
- Vases circalittorales
- Vasières
- Canyons
- Hauts fonds rocheux

Conditions hydrologiques

- Tourbillons
- Upwelling
- Apports panaches fluviaux

Enjeux multiples

- Talus océanique (4)

Habitats particuliers et structures géomorphologiques particulières

- Prés salés
- Zostères
- Huîtres plates
- Récifs d'hermelles
- Maërl
- Habitats profonds (1)
- Algues
- Vases circalittorales à pennatules (2)
- Structures rocheuses carbonatées (3)

Limites maritimes

- Limite de la zone économique exclusive
- Limite de façade

Limites des secteurs à enjeu environnementaux

(1) Les environnements profonds de la Zone Économique Exclusive française, situés à plus de 200 mètres de profondeur, abritent une biodiversité riche en dépit des conditions extrêmes. Les canyons sous-marins, qui sont présents en grand nombre, jouent un rôle clé dans le transport des sédiments et de la matière organique. Leur topographie complexe et l'interaction entre l'hydrodynamisme et la sédimentation engendrent une grande variété de substrats. Les upwellings, qui sont amplifiés par ces canyons, enrichissent les eaux en nutriments, favorisant ainsi la croissance du phytoplancton qui nourrit les organismes benthiques. Ces canyons favorisent la présence d'une multitude d'espèces et d'habitats, et jouent un rôle écologique important. Les récifs de coraux d'eau froide, par exemple, servent de zones d'alimentation et de nurserie pour d'autres organismes. Il est fort probable que d'autres espèces non-coralliennes, comme les éponges et les huîtres, créent des habitats similaire, tels que le laissent à penser les agrégations de l'éponge à verre *Vazella pourtalesi* au large de la Nouvelle-Écosse, qui abritent une communauté de mégafaune épibenthique diversifiée et abondante. (Source : Rapport scientifique pour l'évaluation 2024 (cycle 3) du Bon État Écologique au titre du descripteur 1 – « Habitats Benthiques » de la DCMM)

(2) Source : Office Français de la Biodiversité / Délégation de Façade Atlantique (Atlas des invertébrés benthiques observés par les campagnes halieutiques de l'Ifremer)

(3) Related publication to be cited: Dupré S, Loubrieu B, Pierre C, Scalabrin C, Guérin C, Ehrhold A, Ogor A, Gautier E, Ruffine L, Biville R, Saout J, Breton C, Floodpage J, Lescanne M (2020) The Aquitaine Shelf Edge (Bay of Biscay): A Primary Outlet for Microbial Methane Release. *Geophysical Research Letters* 47 (7):e2019GL084561. doi:10.1029/2019gl084561.

(4) Enjeux pour les habitats profonds. Zone fonctionnelle importante pour les mammifères marins, les oiseaux et les grands pélagiques.

Les principaux enjeux écologiques par secteurs à enjeux identifiés

1. Mer des Pertuis et panache de la Gironde

Conditions hydrographiques : interface terre-mer / panache fluvial (panache de la Gironde) - Habitats : hermelles, zostères, huîtres plates, prés salés, bancs de maërl, vase subtidale, vasière intertidale - Zones fonctionnelles halieutiques : amphihalins (esturgeon) - Zone fonctionnelle avifaune : site d'hivernage pour les oiseaux d'eau - Mammifères marins : marsouins (été)

2. Côtes sableuses girondines et landaises

Conditions hydrographiques : interface terre-mer / panache fluvial (panache de la Gironde) - Zones fonctionnelles halieutiques : amphihalins (esturgeon) - Zone fonctionnelle avifaune : zones fonctionnelles pour les oiseaux marins en période pré-nuptiale (Puffin des baléares) - Mammifères marins : marsouins (été)

3. Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Conditions hydrographiques : interface terre-mer / panache fluvial (Bassin d'Arcachon) - Habitats : zostères naines - Zones fonctionnelles halieutiques - Zone fonctionnelle avifaune : colonies d'oiseaux marins et zones d'alimentation (Sterne caugek) et site d'hivernage pour les oiseaux d'eau

4. Côte rocheuse basque

Conditions hydrographiques : Interface terre-mer (panache de l'Adour) - Habitats rocheux (grottes) - Zones fonctionnelles halieutiques - Zone fonctionnelle avifaune : zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période pré-nuptiale (Puffin des Baléares)

5. Plateau de Rochebonne

Réseau trophique : Production primaire forte, biomasse importante, activité phytoplanctonique - Structure géomorphologique : roche infralittorale en mode exposé, présence de laminaires - Zones fonctionnelles halieutiques : frayères pour le bar, de reproduction de la langoustine

6. Plateau du Golfe de Gascogne, grande vasière

Habitats pélagiques et réseaux trophiques : espèces fourrage, bourrelet froid (upwelling et courant cycloniques associés) - Habitats benthiques : grande vasière (vases circalittorales à pennatules) - Zones fonctionnelles halieutiques - Mammifères marins : petits dauphins (hiver)

7. Plateau armoricain méridional et plateau aquitain

Habitats benthiques : haut plateau landais (vases bathyales, structures formées émissions de gaz) - habitats pélagiques, réseaux trophiques conditions hydrologiques : espèces fourrage, bourrelet froid (upwelling et courant cycloniques associés), vases circalittorales à pennatules - Zones fonctionnelles halieutiques - Mammifères marins : petits dauphins (hiver)

8. Talus central du Golfe de Gascogne

Structures hydrologiques particulières : front de talus, importantes biomasses, diversité planctonique - Habitats benthiques : talus et canyons à forte biodiversité, antipathaires, gorgones - Zones fonctionnelles halieutiques - Zones fonctionnelles avifaune - Mammifères marins (globicéphales été)

9. Talus du sud du Golfe de Gascogne

Structures hydrologiques particulières : front de talus, importantes biomasses, diversité planctoniques - Habitats benthiques : talus et canyons à forte biodiversité, antipathaires, gorgones, éponges, vases bathyales à pennatules - Zones fonctionnelles halieutiques - Zones fonctionnelles avifaune - Mammifères marins (globicéphales été)

10. Plaine abyssale du Golfe de Gascogne

Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques : couche profonde de dispersion, importantes biomasses zooplanctoniques - Habitats benthiques, structures géomorphologiques : Dôme de Gascogne, espèces fourrage (krill) - Enjeux transversaux : Rorqual commun, tortues marines

